

Introduction

2.1 Après ce résumé, le comité commence maintenant son analyse et son évaluation du Livre blanc. Dans le présent chapitre, son but est, tout d'abord, de dégager les grands axes de la réforme et, en deuxième lieu, de souligner les grandes forces et les grandes faiblesses de celle-ci. Anticipant quelque peu sur sa conclusion, le comité précise tout de suite qu'il est d'avis que dans l'ensemble (première et deuxième étapes) les grands axes de la réforme fiscale sont extrêmement méritoires, bien qu'il existe quelques grandes questions et de nombreux problèmes particuliers qui, d'après le comité, peuvent et doivent être considérablement améliorés (le chapitre VI portera plus en détail sur ces problèmes). Si toutefois la deuxième étape ne se matérialisait pas sous peu, l'opinion du comité serait alors beaucoup moins favorable. Bien qu'il précisera ses inquiétudes dans cette éventualité, le comité estime que le meilleur moyen pour le gouvernement de les apaiser est de s'engager à mettre en oeuvre rapidement la deuxième étape de la réforme.

Les grands axes de la réforme

2.2 Le thème «Un régime plus équitable comportant des taux moins élevés» du Livre blanc résume bien les grands axes de la réforme. Dans son analyse des diverses propositions, le comité préfère cependant se pencher sur les thèmes suivants: a) l'équité, horizontale (égal traitement pour des personnes dans des situations identiques) et verticale (traitement équilibré des personnes dans des situations non identiques, dont l'un des aspects est la progressivité du régime); et b) la neutralité, c'est-à-dire que le régime fiscal soit fondé sur l'efficacité, d'une part, et qu'il soit, d'autre part, compatible avec les régimes fiscaux de nos grands partenaires commerciaux.

2.3 Il importe de souligner dès maintenant, plus que ne le fait peut-être le Livre blanc, que la récente réforme fiscale des États-Unis est une grande source